

OMEGA PERMIS

LABEL QUALITÉ - CRITÈRE 1.4

Objet du document	Indiquer le lieu et les conditions d'usage de la piste moto
-------------------	---

1. Localisation de la piste

La piste utilisée pour les formations deux-roues d'**Omega Permis** est située sur la commune de **Val de Briey (54150)**, secteur **Rosier Musqué**. Les élèves ont rendez-vous directement sur place pour les séances prévues au planning.

2. Statut et conditions d'accès

La piste est située sur un **terrain privé** et est **exclusivement réservée à Omega Permis**. Son utilisation fait l'objet d'un **contrat de location avec la SCI OMEGA**. L'accès des élèves à la zone de formation est autorisé uniquement dans le cadre d'une séance encadrée par un enseignant de la conduite.

3. Caractéristiques de la piste

Caractéristique	Description
Dimensions de la zone	Environ 143 m x 6,6 m (dimensions communiquées avec marge latérale de 10 %)
Revêtement	Macadam
Circulation	Terrain privé, hors circulation publique
Équipements	Cônes, piquets, parcours matérialisé et sanitaires
Stationnement	Pas de stationnement sur la piste ; parking disponible à proximité

4. Formations réalisées

La piste est utilisée pour les formations suivantes : **permis A1, permis A2, passerelle A2 vers A, formation 125 cm³ et permis AM option cyclomoteur/scooter**.

5. Jours, horaires et organisation

La piste peut être utilisée **du lundi au samedi, de 8 h 00 à 18 h 00**, selon le planning de l'enseignant. Le nombre maximum prévu est de **5 élèves simultanément avec un enseignant**. Les élèves inscrits dans les agences Omega Permis de **Jarny, Auboué, Piennes et Trieux** peuvent être amenés à suivre leur formation sur cette piste.

6. Règles de sécurité et conditions d'usage

- Accès à la piste uniquement dans le cadre d'une formation et en présence de l'enseignant.
- Port des équipements réglementaires obligatoires adaptés à la pratique du deux-roues motorisé.
- Utilisation de la piste interdite aux élèves en dehors des séances programmées.
- Respect des consignes de sécurité, du parcours matérialisé et des instructions de l'enseignant.
- La séance peut être interrompue ou reportée lorsque les conditions météorologiques ou l'état de la piste ne permettent pas une pratique dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Justificatif disponible : contrat de location de la piste conclu avec la **SCI OMEGA**.